

Etat actuel de la question des graffiti attribués aux Templiers dans le donjon du Coudray à Chinon

L'attention du public vient d'être attirée sur les graffiti des archères du donjon du Coudray attribués aux Templiers par les travaux et recherches effectués au cours de l'été 1971 par Yvon Roy et qu'il a publiés dans notre dernier *Bulletin A.V.C.*, 1972, p. 537-543. Cet article devait être complété par un second, plus récent, dû à notre collègue A. Héron et paru dans *Atlantis*, mai-juin 1972 (voir Bibliographie).

Nous avons donc des éléments nouveaux pour entreprendre l'étude de ces graffiti. J'avais déjà fait le point dans un travail paru dans la revue *Archeologia* n° 28 de mai-juin 1969. Voici où nous en sommes actuellement.

**

Historique des recherches

Depuis quand ces graphismes sont-ils connus et attribués aux Templiers enfermés dans cette tour en 1308 ?

C'est l'historien chinonais, G. de Cougny qui, à notre connaissance, les a mentionnés le premier dans sa *Notice...* de 1860, p. 25. Parlant de la salle du donjon, il écrit : « Dans l'embrasure de cette archère, on aperçoit des images grossières gravées dans la pierre et représentant trois chevaliers à genoux devant des croix. Le plus grand et le plus remarquable est vêtu d'une longue robe ; sa poitrine est couverte d'un écu et il tient en mains une énorme épée. Au-dessus de sa tête sont écrits ces mots en majuscules gothiques : « Je requiers à Dieu pardon ». Nous n'avons pu déchiffrer une autre inscription, dans laquelle, peut-être, eussions-nous lu un nom. Serait-ce un souvenir des malheureux Templiers renfermés au château sous Philippe le Bel ? La position pénitente, le costume, l'inscription pourraient le faire penser. Nous avons aussi remarqué dans cette salle deux écus gravés également dans la pierre ; l'un figure un chevron brisé surmonté d'une espèce de trèfle, l'autre trois ancras, deux en chef et un en pointe, et une croix au centre de l'écu » (1).

L'historien chinonais G. Richault décrivait ainsi sommairement (1912, p. 68) l'ensemble gravé : ... « On peut voir, à gauche, creusés dans la pierre, des signes, des caractères, des dessins grossiers. Cinq mots en

(1) Ces données sont reprises par G. de Cougny dans son ouvrage posthume, *Chinon et ses environs*, 1898, p. 244. Les personnages décrits correspondent à ceux de l'archère d'entrée ouest, protégés par une glace, dont la première photographie publiée à notre connaissance est celle de l'article de R. de Morcourt, 1918, p. 38 ; une autre l'était peu après dans E. PÉPIN, *Chinon*, s.d., p. 85.

lettres gothiques sont les seuls qui soient lisibles : *Je requier à Dieu pardon*. On distingue encore quelques figures de blason, des croix, des profils de personnages prosternés. L'un d'eux a un costume mi-partie ecclésiastique et militaire ; une robe longue, l'écu et l'épée. Ces inscriptions proviennent assurément des chevaliers du Temple qui furent enfermés au château pendant plusieurs mois ».

En 1918, R. de Morcourt publiait « 3 photographies d'inscriptions. Donjon du château de Chinon » : la première, de la partie centrale du grand graphisme (sous verre), la seconde (imprimée bas en haut) : J. DUGUALUB, de l'assise supérieure (A du croquis de la fig. 1 du présent travail) et la troisième, sur la paroi nord de l'archère est, représentant un cerf poursuivi par un chien, avec, au-dessus du cerf, un nom, MOLAY, selon l'auteur (2).

Vers 1922, L. Charbonneau-Lassay faisait paraître un opuscule sur « Le cœur rayonnant du donjon de Chinon attribué aux Templiers ». Il étudia plus particulièrement le grand panneau, en fit des frottis et consacra à ces graffiti des articles qu'il publia dans la revue religieuse *Regnabit*, de Paray-le-Monial, articles que nous n'avons pu consulter. L'auteur, dans son opuscule de 1922, faisait une description complète du grand panneau et relevait d'autres graphismes, entre autres les blasons. Il est dommage que ses illustrations soient des bois gravés et non des photographies. Selon lui, nous aurions affaire, pour le personnage principal, à saint Bernard en adoration devant le Sacré Cœur de Jésus (3).

E. Pépin parle brièvement, dans son *Chinon* (vers 1924, p. 86) de la question : « On attribue généralement aux Templiers les graffiti que l'on voit sur les parois des archères de l'étage intermédiaire : croix avec instrument de la Passion, blasons, figures grossièrement sculptées, une inscription : « Je requier à Dieu pardon », un nom Jehan du Gualub. Tout récemment, on a signalé un autre dessin représentant un cerf poursuivi par un chien avec au-dessus un nom, dans lequel on pourrait lire : « Molay, le nom du grand maître de l'ordre ».

Paul Le Cour donnait ensuite, dans *l'Illustration* du 3 avril 1926, un article documenté, avec d'excellentes photographies, mais par contre un plan bien fantaisiste du donjon (un étage de trop et une « citerne » à l'étage inférieur) (4). Il notait l'ennéade, le cerf surmonté du nom MOLE, les symboles, les inscriptions et surtout le grand graffiti, le cercle divisé en 8 avec les lettres de A à F, dont plusieurs B, l'Yn-yang chinois, les chevaliers, le « personnage auréolé, peut-être saint Bernard » en prière devant « un cœur entouré de rayons » qui serait le Sacré Cœur.

Selon Le Cour, « tout nous montre donc que nous sommes en présence d'une société secrète utilisant tout à la fois les symboles de la franc-maçonnerie et ceux de la religion chrétienne et, sans qu'il soit possible de développer davantage cette pensée, nous estimons qu'elle possédait les plus hautes initiations ».

Il signalait aussi les graffiti de la tour d'Argenton, « dont l'un semble se rattacher également à l'ésotérisme templier ». C'est un « vase à couvercle dans lequel on peut voir sans doute le Graal ». Il est sur-

(2) Y. Roy a porté sur le corps du chien, au crayon, Philippe et sur le cerf, Temple. A noter que sur la photo prise de ce dessin par P. Le Cour, 1926, on lit nettement MOLE et non MOLAY.

(3) Certains lui ont fait remarquer que le xiv^e était une époque bien trop haute pour parler de dévotion au Sacré Cœur.

(4) Comparer avec l'excellente coupe de E. Pépin, vers 1924, p. 81. Pour le plan de la tour, voir A. HERON dans *Atlantis*, 1972, p. 297.

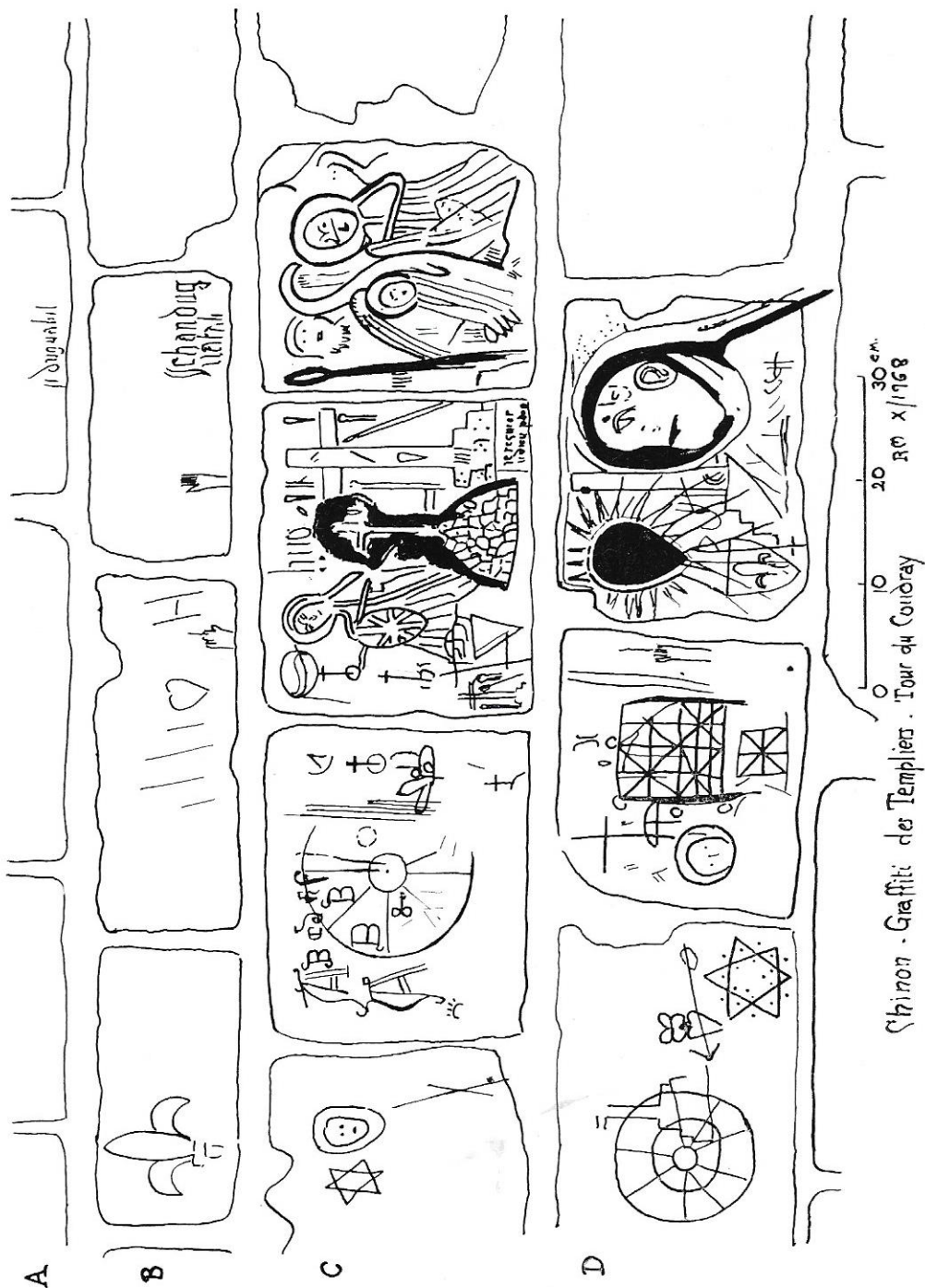


FIG. 1. — Le grand panneau gravé de l'archère d'entrée à Fuest, divisé en ses 4 assises A à D. Les pierres non gravées à droite et en bas sont en calcaire coquiller (millarge).

monté de l'inscription INRI et à côté se trouve le mot VIGNA (5). Rappelons que la tour d'Argenton date de la fin du xv^e siècle seulement, soit 170 ans environ après le passage des Templiers.

Il terminait en souhaitant que ces graffiti « puissent être protégés contre les causes de destruction car elles peuvent en apprendre plus aux chercheurs sur les doctrines des Templiers que tous les ouvrages que l'on a publiés, puisque ce sont eux-mêmes qui ont parlé ici dans la langue muette des symboles ».

La même année 1926, G. Richault donnait une nouvelle édition très augmentée de son *Histoire de Chinon* et consacrait 4 pages (p. 142-145) aux graffiti. Il y tenait compte des publications de R. de Morcourt et de Charbonneau-Lassay mais non de celle de P. Le Cour : son ouvrage devait déjà être imprimé lorsque parut l'*Illustration* du 3 avril 1926.

Il fait remarquer à juste titre que, pour les inscriptions « qu'on peut juger antérieures au xvi^e siècle, elles ont été faites à différentes époques par des hommes de garde, des pages ou gentilhommes de service, quelques-unes peut-être par des archers de la garde écossaise. On peut voir dans une embrasure, sur la paroi de gauche en regardant la douve, deux lévriers passant, d'un joli mouvement. Mais on ne retrouve nulle part, dans ces inscriptions si nombreuses, le sens grave et mystique de celles que nous croyons avoir été tracées par les Templiers ».

L'architecte J. Pichou retraçait, en 1934, dans un court travail « Les Templiers à Chinon », les péripéties de l'emprisonnement et de l'interrogatoire du groupe qui devait rencontrer le pape Clément V à Poitiers, mais fut conduit à Chinon pour empêcher leur rencontre : Jacques Molay, grand maître, Raimbaud de Caron, maître de Chypre, Hugues de Péraldo, visiteur de France, Godefroi de Gonneville, précepteur de Poitou et d'Aquitaine, Geoffroy de Charnay, précepteur de Normandie, ainsi que deux frères servants. Il ne parle pas des graffiti.

Par contre, J. Fougerat consacrait un long article à la question des Templiers à Chinon, dont plusieurs pages avec illustrations, aux graffiti (1936-1936, p. 42-47). Il note tout d'abord : « beaucoup d'armoiries notamment, mais nous n'y avons pas trouvé celles de Molay et de ses compagnons ». Il décrit en détails le grand graffiti avec ses personnages, dont celui en contemplation devant un cœur entouré de rayons, citant ici Charbonneau-Lassay. Il ajoute que, selon des épigraphistes qualifiés, l'écriture de l'inscription « JE REQUIER A DIEU PDON » reproduit l'écriture usuelle de 1290 à 1340. Il en déduit que « le graffiti est contemporain du procès ou à peu près » et que « le travail a été exécuté par un religieux de l'Ordre ». Molay et ses compagnons, prisonniers de toute première importance pour Philippe le Bel, n'ont pu être enfermés que dans le « donjon, cette prison d'Etat, très sûre, placée au milieu d'une vaste enceinte et à égale distance des courtines nord et sud ».

Il conclut en émettant l'hypothèse que les graffiti seraient l'œuvre du frère familial de Jacques de Molay qui écrivait et transmettait les instructions assez fréquentes de son maître, pendant les quelques jours de réflexion que les cardinaux laissèrent aux Templiers après les aveux du 17 au 20 août 1308.

Puis ce fut E. Canseliet qui, dans *Deux logis alchimiques* (1945), décrit « l'horloge cosmique des Templiers » avec son cercle barré

(5) L'excellente photographie de P. Le Cour montrant ce dessin est publiée dans *Atlantis*, mai-juin 1972, face à la page 313, malheureusement complètement à part de la réédition de son article dans la même revue.



Fig. 2. — La pierre aux deux têtes sculptées, avec le navire gravé et les crayonnages de 1971 (Photo Benoît de Graeve).

de rayons et ses lettres A à F, le tout rappelant « le cycle que la nature parcourt invariablement ». Cette « horloge cosmique » se trouve dans l'assise C, pierre n° 2 de notre croquis. Elle est reproduite dans *Atlantis*, mai-juin 1972, p. 330.

R. de Morcourt publiait en 1949 « Un graffite de Jacques de Molay ? » Il s'agissait d'une scène gravée sur la face sud de l'archère est, représentant un personnage (attaché ?) auquel un ange apporte un objet. L'auteur dramatique H. Ghéon y voyait, rapporte l'auteur, la scène du « Pendu dépendu », pèlerin allant à Saint-Jacques-de-Compostelle, injustement accusé de vol, pendu quoique innocent et qu'un ange soutint et nourrit (6). L'auteur conclut : « Il ne paraît pas imprudent d'attribuer à Jacques de Molay, pendant sa détention à Chinon durant l'été 1308, ce rappel d'un miracle par l'intercession de son saint patron et réparant une erreur judiciaire ».

G. Beltikhine reprenait en 1958 le travail de E. Canseliet sur « l'horloge cosmique des Templiers », témoin du savoir ésotérique des Templiers.

(6) Comparer le dessin de l'estampage (*B.A.V.C.*, 1949, p. 149) et la photographie de A. Héron dans *Atlantis*, entre p. 312-313.

En 1969, je publiais dans *Archeologia* n° 28 un article de vulgarisation sur « Les graffiti du donjon de Chinon attribués aux Templiers », m'attardant surtout sur le grand panneau (fig. 1) que je décrivais pierre par pierre, passant rapidement par contre sur les autres graffiti. Je conclusais en disant : « S'il est fort *possible*, à mon avis, sinon même *probable*, qu'une partie au moins des graffiti de la tour du Coudray soit le fait des Templiers enfermés là en 1308-1309, il n'existe aucune *certitude* à ce sujet et le problème ne sera sans doute jamais résolu ».

Nous arrivons enfin à 1971. Le 22 mai, dans le cadre des manifestations du centenaire de la naissance de l'archéologue Paul Le Cour, plusieurs membres de l'Association Atlantis, conduits par leur président, M. Jacques d'Arès, visitèrent le château de Chinon. Les graffiti leur furent commentés par A. Héron et moi-même.

Le 2 juillet, je faisais connaissance, au Musée du Vieux Chinon, d'Yvon Roy, qui était en train d'y examiner les estampages des graffiti faits il y a de nombreuses années par J. C. Richard. J'étais ravi de voir enfin un chercheur, paraissant très bien informé sur la question des Templiers, s'intéresser à la question et lui communiquai toute la documentation que nous avions à leur sujet.

Il revint bientôt au château, porteur d'une autorisation de travailler et de photographe, délivrée par la Préfecture d'Indre-et-Loire (délégué départemental au Tourisme) et se mit immédiatement à l'ouvrage.

D'une prodigieuse érudition sur le sujet des Templiers — surtout pour le non spécialiste que je suis —, d'un abord très sympathique, Y. Roy eut vite fait de conquérir tous ceux qui l'approchèrent. Il passait plusieurs heures par jour dans la tour du Coudray, faisait prendre par M. Knecht de nombreuses photos et relevait et interprétait à nouveau tous les graphismes déjà connus et même ceux qui l'étaient moins. Les historiens chinonais, dont moi, étaient ravis de voir enfin étudier sérieusement ce véritable livre sur pierre, et ne pouvaient que se réjouir à l'idée que de très nombreux touristes viendraient voir les messages émouvants, anciennement ou nouvellement connus, gravés par les Templiers.

Il proposait une nouvelle interprétation des graphismes déjà connus : le personnage principal du grand panneau ne serait pas saint Bernard mais saint Lazare, le visage mangé par la lèpre. L'accent principal était mis non sur la Crucifixion mais sur la Résurrection : Lazare le ressuscité est en adoration devant, non pas le « Cœur rayonnant » mais l'œuf, symbole de la Résurrection (rappelons-nous les œufs de Pâques). Y. Roy faisait remarquer par contre que la croix située juste au-dessus était comme obliérée. Le « Je requier à Dieu pdon » serait, selon lui, au contraire : « Je requier à Dieu p(our) dol » (pour injustice). « Jehan du Gualub » serait « Jehan du Galubia ». Le « pendu dépendu » de R. de Morcourt serait tout autre chose, la position du corps indiquant plutôt quelqu'un d'attaché à un poteau et subissant la torture, mais secouru par un ange.

Tout cela était défendable et nous ne pouvions qu'opiner en attendant une éventuelle confirmation des spécialistes. Les mois d'été se passaient, des discussions amicales se poursuivaient entre Y. Roy et les

chercheurs locaux. Tout ce travail devait être publié par René Alleau dans un ouvrage « Le message secret des Templiers devenu décryptable », qui devait paraître en 1972. Les bons de souscription et la publicité parurent dans *Historia* n° 229, octobre 1971, p. 21.

Mais déjà à cette époque, Y. Roy avait commencé des découvertes tout autres. Il commença par les pierres situées tout en haut au-dessus de l'entrée, côté nord, de l'archère du grand graffiti (7) (fig. 2) et où deux têtes sculptées — non patinées, on le notera — ainsi qu'une gravure de navire, étaient visibles et connues depuis longtemps.

Voici ce qu'il dit à ce sujet (1972, p. 540-2) : « C'est en essayant de dégager une éventuelle couche de calcin que nous avons pu lire « Philippe ». Ceci nous a amené à découvrir, à partir d'un système de points déjà visibles et de quelques graphismes révélés par la photographie, que le texte se trouvait masqué, soit par une oxydation due au temps, soit volontairement par ceux qui l'avaient écrit.

« Il nous a fallu 5 jours pour démêler l'ensemble de ces lignes en apparence incohérentes et y déchiffrer un texte et des figures supplémentaires, où il était question d'un roi Philippe mené par le diable et les dragons, et du Pape lié à la barque de Pierre, au milieu de la tempête »...

Deux autres « sondages » dans la même archère puis d'autres dans l'archère sud-est (celle aux armoiries et au « pendu dépendu » amenèrent peu à peu la « découverte » de dizaines de textes, tous de la même écriture, apportant des précisions stupéfiantes sur la foi des Templiers, « d'une redoutable orthodoxie », disait Y. Roy, le nom et le nombre (seize) des personnages incarcérés ici, les tortures subies, l'itinéraire de Corbeil à Chinon par Etampes, puis de Chinon à Paris (au « Temple neu »), des imprécations contre Philippe « le faux monarque » et ses ministres Nogaret, Dubois et autres.

Le premier à suspecter l'authenticité de ces découvertes par trop sensationnelles fut probablement René Alleau qui, à la suite d'une visite faite à Chinon, abandonna l'idée de rassembler ces éléments pour écrire cet ouvrage sous son nom.

Du coup, Y. Roy reprit l'idée à son compte et lança des bons de souscription pour un livre, qu'il signerait d'un pseudonyme, Hugues Roy Montazeau, intitulé *Les Templiers répondent eux-mêmes*, avec 24 planches hors texte. Il était expliqué dans le prospectus que les Templiers avaient séjourné 57 jours dans le donjon, du 26 juillet au 19 septembre 1308 exactement. Les personnes incarcérées étaient au nombre de 16. Pour la maîtrise, il y avait Jacques Molay ; Jehan du Galubia, chapelain ; Philippe Besançon, compagnon de rang ; Geoffroy Verceil, chancelier et écrivain.

Comme chevaliers-écuyers-servants du maître : Prounat Besançon, porte-lance ; Robert Bamendot, du Pen Mabant, porte-écu ; Michel Roy, chevalier du casque ; Robert Talmont, chevalier d'armes.

Comme cuisiniers : Pierre Safet et Raimbault Ralots.

Comme précepteurs : Raimbault Caron, précepteur de Chypre et d'Outre-Mer ; Geoffroy Gonavilles, précepteur d'Aquitaine ; Geoffroy

(7) La photographie de cette pierre avec les inscriptions portées dessus au crayon par Y. Roy est publiée dans *Atlantis*, 1972, face p. 328.

Charnay, précepteur de Normandie ; Hugues Perraud, visiteur de France ; Marc Mabille, précepteur de Castille et d'Aragon, connétable ; Bernard Belmont, précepteur de Reims.



FIG. 3. — Décalque des crayonnages sur un blason de l'archère est : croix pattée templière typique, inscriptions, chiffres romains.

Les « découvertes » continuèrent : 3 calendriers, des réponses aux accusations formulées contre le Temple, l'étendard du Beuséant, le Sceau secret du Temple et enfin le Baphomet, sur une pierre de tuffeau près du sol, entre l'archère d'entrée et l'escalier montant à l'étage, exactement au nord par rapport au centre de la pièce. Il y avait même la mention que ces dessins avaient été gravés avec une patte d'oiseil »

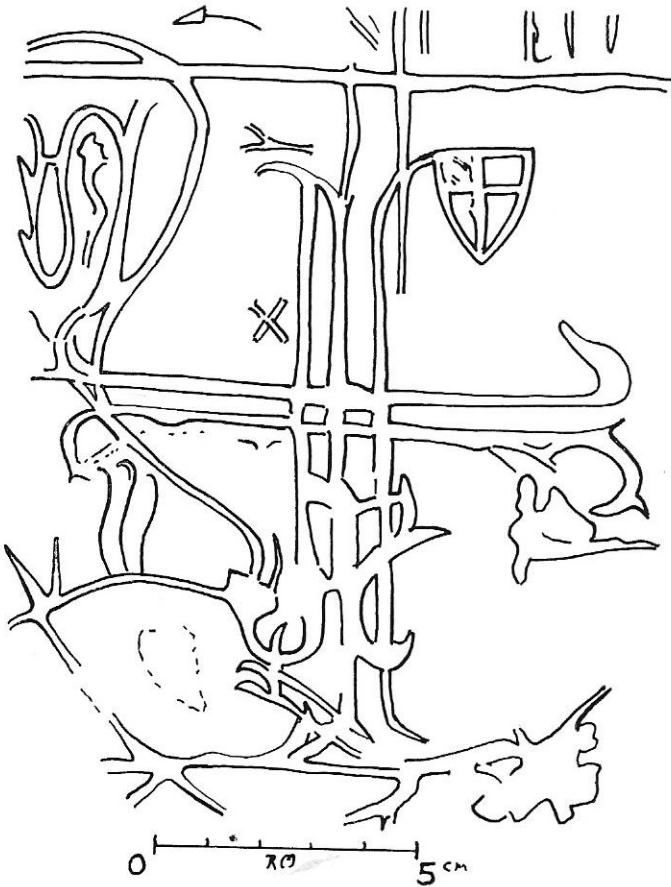


FIG. 4. — Estampage du blason de la fig. 3. Il s'agit sans conteste possible d'une croix ancrée, aux ancrés très profondément gravées, qui ont été subtilisées lors du crayonnage et rallongées volontairement pour en faire des croix templières. Et rien n'apparaît comme inscriptions.

que l'on retrouverait dans une anfractuosité indiquée par une inscription (elle fut en réalité trouvée au préalable) (8).

La moisson était tellement incroyable que le doute naquit en nous puis se développa. L'on ne pouvait se résoudre à croire, au début, à une mystification, à une supercherie mais plutôt à un excès de zèle et de confiance en soi.

Il fallut peu à peu se rendre à l'évidence : de bonne ou de mauvaise foi, Y. Roy « inventait » aux deux sens du terme, les inscriptions avec ce que nous appelâmes bientôt son « crayon magique ». Là où l'on ne voyait absolument rien — nous avons des photos de l'état antérieur de certaines des pierres crayonnées — lui trouvait, sous une soi-disant couche de calcin, d'innombrables inscriptions ! Je l'ai vu travailler, dessiner les lettres avec une dextérité remarquable et une rapidité étonnante. Il m'a même invité à chercher à retrouver ainsi, à partir d'un point visible, une inscription. Je dois être peu doué car je n'ai pas senti de « ligne de moindre résistance » amorce d'un dessin, qu'il trouva ensuite avec la plus grande aisance.

Il retrouvait même des inscriptions sur des pierres rongées par le salpêtre, à 1 cm sous la surface, et sur les coins écornés de la pierre ! Pas une lettre ne manque à ses inscriptions, pas une ligne ni un dessin sur son étendard du Beauséant et le crayon a à peine effleuré la pierre en d'autres endroits. J'ai tout de même assez la pratique des dessins rupestres sahariens pour me faire une opinion à ce sujet...

J'avertis donc les officiels et les spécialistes à venir juger sur place de la question, dès novembre 1971. Aucun ne vint. Seuls Mlle Régine Pernoud et M. Robert Favreau purent examiner les graphismes mais ne se prononcèrent pas sur leur authenticité. Enfin, début 1972, la préfecture d'Indre-et-Loire interdit à Y. Roy l'accès de la tour, en attendant la visite des spécialistes. Je demandais par ailleurs à Y. Roy de se mettre en rapports avec ceux qui pourraient juger de l'authenticité de ses découvertes, en leur montrant et commentant sur place ses relevés et photos.

Lors de la visite que fit à Chinon le Chanoine Tonnellier qui publia dans le n° 32 d'*Archeologia* les graffiti des Templiers à Domme (Dordogne), un décalque des crayonnages d'Y. Roy sur un blason fut fait, puis un estampage du même dessin. *La preuve de la falsification était désormais faite* : alors que la croix est sans conteste possible une croix *ancrée*, comme le prouve l'estampage qui, lui, correspond à la réalité, le crayonnage correspondant porte une magnifique croix *pattée* templière, agrémentée bien sûr d'inscriptions reprenant, parfois, des gravures authentiques ; mais presque toutes sont de son cru et n'apparaissent pas sur les estampages (fig. 3 et 4).

L'été 1972 vit paraître coup sur coup l'article d'Y. Roy « Découverte de nouveaux graphismes »... dans notre *B.A.V.C.* et le n° 268 d'*Atlantis*, mai-juin 1972, consacré à *Chinon et l'énigme templière*, avec un éditorial de Jacques d'Arès, la réédition — mais sans les photos — de l'article de Paul Le Cour de 1926 et surtout un long article circonstancié d'A. Heron « Les graffiti de la tour du Coudray », avec plan de la tour, excellentes photos des graffiti, dessins de certaines gravures et l'interprétation de plusieurs inscriptions, dont le Molubah signalé par Pierre Sadron.

Enfin, le chanoine Tonnellier vient de faire paraître dans *Archeologia* n° 52 (novembre 1972) l'interprétation d'un estampage qu'il effectua en haut de la face sud de l'archère sud-est de la tour du Coudray et sur

(8) Voir un article succinct des découvertes dans *La Nouvelle République* du 13-14 novembre 1971, par R. DREULLE.

lequel il lit : « (J'a) y esté BASTIE en l'an MCCXIIIesme ». L'inscription se trouve malheureusement au milieu des crayonnages de 1971 et il est difficile aujourd'hui de lire ce graffiti. Mais après vérification que je viens de faire, j'é mets les plus expresses réserves au sujet de l'interprétation donnée : et sur place et sur une photo datant d'avant 1971, je ne lis rien de tel et vois encore moins les petites têtes aux yeux exorbités semblables à celles de Domme (voir l'article du chanoine Tonnellier dans *Archeologia* n° 32, janvier-février 1970) qu'y trouve l'auteur et dont il a parsemé son dessin publié en novembre 1972 (9).

**

Tel est le point de la question début 1973. Bien que les spécialistes qualifiés de graffiti et d'écritures du xiv^e siècle que nous avons demandés en vain depuis un an ne soient pas encore venus, nous avons désormais la preuve que nous avons affaire, pour la grande majorité des crayonnages Roy, à des interprétations abusives mais plus souvent encore à des falsifications dues probablement au trop grand enthousiasme de leur auteur, qui lui-même ne cache pas qu'il se considère comme Templier et pensait ainsi défendre l'Ordre, n'hésitant pas pour cela à outrepasser la simple autorisation de photographe et d'étudier donnée par la préfecture. Passe encore si ces crayonnages abusifs s'étaient avérés correspondre à la réalité...

Ce qui est navrant est que l'archère sud-est, celle aux blasons et aux dessins du cerf surmonté de MOLE et au « pendu dépendu » soit désormais littéralement recouverte de crayonnages dont la plupart sortent de l'imagination de leur auteur. Reste à trier le bon du mauvais, à enlever ce dernier en abîmant le moins possible l'ensemble ; mais surtout que ceux qui seront chargés de ce travail laissent des témoins des crayonnages, afin que l'on n'accuse pas après coup la science officielle de brimer les amateurs... Question délicate à laisser résoudre par les spécialistes.

Le département d'Indre-et-Loire, propriétaire du château, s'honorait de s'occuper activement de la question, non pour prendre des sanctions (trop de personnes de bonne foi sont mêlées à l'affaire) mais pour remettre en état un monument historique et permettre enfin l'étude sérieuse de ces dessins liés à l'un des épisodes les plus tragiques de l'histoire de France.

Raymond MAUNY.

(9) Au moment de la mise en pages intervient un élément nouveau : le chanoine Tonnellier a estampé une « millarge » située sous la grande frise de l'archère d'entrée. L'interprétation de la scène qu'il voit gravée dessus (Jacques Molay torturé par ses bourreaux en présence des cardinaux, des inscriptions MOLAY, NOGARETANA et une date du xiv^e) est à mon avis — et je n'ai pas craint, malgré le respect que je dois à sa soutane et à ses 80 ans passés, de le lui dire en public — de pure imagination. *Il n'y a absolument rien de gravé sur ladite pierre*, que j'ai examinée à loisir sur place. Tandis que pour l'inscription précédente (« J'ay esté bastie... »), il y a réellement des lettres et des graphismes à cet endroit : ce n'est donc pas ici, comme pour la soi-disant scène de torture de Molay, une invention *a nihilo*.

Une fois de plus, je demande qu'une commission de spécialistes vienne s'occuper de l'affaire.

BIBLIOGRAPHIE DES GRAFFITI ATTRIBUES AUX TEMPLIERS DANS LE DONJON DU COUDRAY A CHINON

- Atlantis* n° 268, mai-juin 1972. Numéro consacré à « Chinon et l'énigme templière », p. 283-376.
- BELTIKHINE (G). — *L'horloge cosmique et le secret des Templiers*. Lausanne, Genillard, cahiers trim. *Inconnues*, 1958, 230 p. ill. (p. 33-71).
- CANSELLET (Eugène). — *Deux logis alchimiques*. Paris, 1945.
- CHARBONNEAU-LASSAY (L). — *Le cœur rayonnant du donjon de Chinon attribué aux Templiers*. Paray-le-Monial, secrétariat des œuvres du Sacré Cœur, s.d. [1922], 39 pages, 18 fig. ill.
- COUGNY (Gustave de). — *Notes archéologiques et historiques sur le château de Chinon*. Chinon, Challuau, 1860, 120 p. (p. 25 et 51-53) - *Chinon et ses environs*, Tours, Mame, 1898, XV + 567 p. (p. 243-245).
- DUMOUSTIER. — *Essais sur l'histoire de la ville de Chinon*, Chinon, Couffinhal, 1809, V + 251 p. (p. 147-150).
- FOUGERAT (Joseph). — I. « Molay et les dignitaires du Temple au château de Chinon (août 1308). Le graffiti des Templiers au donjon du Coudray ». II. « Un résumé très succinct de l'histoire du Temple et une analyse des deux grandes enquêtes faites sur l'Ordre de France (1307) (1309-1311) ». *Bull. Soc. Amis du Vieux Chinon*, T. IV, 1, 1936-1937, p. 32-99, ill.
- Guide du Val de Loire mystérieux*. Paris, Tchou, 1968, 671 p. (p. 306, par R.M.).
- HÉRON DE LA CHESNAYE (Albert). — « Les graffiti de la Tour du Coudray à Chinon ». Vincennes, *Atlantis* n° 268, mai-juin 1972, p. 295-311, ill.
- LE COUR (Paul). — « Les graffiti du château de Chinon ». Paris, *L'Illustration* n° 4335, 3 avril 1926, p. 322-323, 3 fig., 3 photos (reproduit sans les illustrations dans *Atlantis* n° 268, mai-juin 1972, p. 289-294).
- MAUNY (Raymond). — « Les graffiti du donjon de Chinon attribués aux Templiers ». Paris, *Archeologia*, n° 28, mai-juin 1969, p. 78-81.
« Nouvelles découvertes de graffiti attribués aux Templiers dans le donjon du château de Chinon ». *Bull. Soc. Archéol. Touraine*, XXXVII, 1972, p. 94-96, 1 fig.
- MORCOURT (R. de). — « 3 photographies d'inscriptions. Donjon du château de Chinon ». *Bull. Soc. Amis Vx Chinon*, T. II, 1, 1918, p. 35-36, 3 phot. - « Un graffiti de Jacques de Molay ? », *Bull. Soc. Amis Vx Chinon*, T. V, 4, 1949, p. 149-150.
- PÉPIN (Eugène). — *Chinon*. Paris, Laurens, s.d. (vers 1924), 136 p., nouvelle édit., 1963, 84 p. (p. 51 et pl. XIII).
- PICHOU (J.). — « Les Templiers à Chinon ». *Bull. Soc. Amis Vx Chinon*, T. III, 7, 1934, p. 443-450.
- RANJARD (R.). — *La Touraine archéologique. Guide du Touriste en Indre-et-Loire*. Tours, Gibert-Clarey, 1949, 725 p. (p. 293).
- RICHAULT (Gabriel). — *Histoire de Chinon*. Paris, Jouve, 1912, 204 p. (p. 68), 1926, 538 p. (p. 141-149).
- ROY (Yvon). — « Découvertes de nouveaux graphismes dus aux Templiers dans le donjon du Coudray ». *Bull. Soc. Amis Vx Chinon*, VII, 6, 1972, p. 537-543, 1 fig.
- TONNELIER (Chanoine). — « Les donjons de Philippe-Auguste ». Paris, *Archeologia*, n° 52, nov. 1972, p. 72-73.

Reçu fin juillet 1973

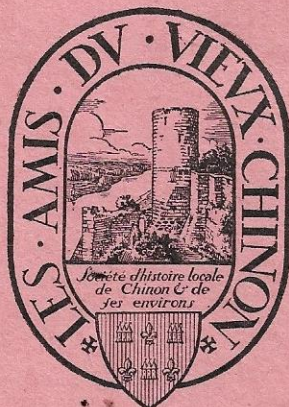
BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
des AMIS du VIEUX CHINON

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE LOCALE
DE CHINON & DE SON ARRONDISSEMENT

Reconnue d'utilité publique par décret du 21 Décembre 1916

TOME VII N° 7

ANNÉE 1973



IMPRIMERIE CENTRALE DE TOURAINE
10, Rue de Metz et 56, Rue de Boisdénier
TOURS

1 9 7 3